



*Association régie par la loi de 1901
6, allée des Primevères - 95360 MONTMAGNY
01 39 83 24 28 – <http://www.villages-dogons.org>*

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 19 SEPTEMBRE 2014

Le 19 septembre 2014 à 20 heures 30, les membres de l'association VILLAGES DOGONS se sont réunis en Assemblée Générale annuelle à la salle annexe de la Salle des Fêtes de MONTMAGNY pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activités et financier ;
- Élection du Conseil d'administration et du Bureau ;
- Montant de la cotisation 2014/2015 ;
- Projets de l'année à venir ;
- Questions diverses.

Sont présents (dans l'ordre d'émargement de la feuille de présence) : Denise BAZELLE, Judith et Liliana PIRES, Hélène ANDRADE, Annick PREVOST, Martine CAPMARTY, Michèle et Hugues FORTHOMME, Dominique LUTRAN, Catherine et Serge FOURNY, Alain GRANDJEAN, Elisabeth AVILES, Cyril FIORINI, Céline LAMERANT, Odile FRENEHARD, Nadine GIROT, Baya SEMSOUM. Sont représentés (par ordre alphabétique) : Dominique BABEY, Bernard BALTZINGER, Andrée et Roland BERGER, Dominique BOISDE, Liliane BRABETZ, Franck CAPMARTY, Claudine CHEVALLIER, Alain CRAMPAGNE, Véronique DEDIEU, Marie-Bernadette et Jean-Marie DUBOIS, Huguette DUDOUIT, Paulette DUCHESNE, Brigitte et Yves FLINOIS, Nicole FORESTAS, Elise et Gilbert FOURNY, Colette GAUTHIER, Marie-Christine GOISNARD, Isabelle et Pierre MASSON, Christophe de MONTGOLFIER, Michelle et Robert MORCRETTE, Andrée PICQUET, Michelle et Michel PODVIN, Monique POUGET, Michel ROY, Danièle THIERY, Mélanie VANDAMME.

Hugues FORTHOMME assume les fonctions de Secrétaire.

Après avoir remercié les personnes présentes, Serge FOURNY, Président, déclare la séance ouverte. Il précise que de nombreux pouvoirs ont été reçus par courriers accompagnés d'encouragements à poursuivre l'activité de l'association.

1) Rapport d'activités et financier

Chacun ayant pu prendre connaissance du rapport d'activités et financier, Serge FOURNY invite les adhérents à s'exprimer sur les documents qui leur ont été adressés.

Divers échanges interviennent à propos des microcrédits.

Serge FOURNY explique que Moussa KASSOGUE n'a pas souhaité recevoir le remboursement des fonds prêtés à certaines associations, préférant que la restitution soit faite directement à un membre de l'association. Malheureusement, la situation malienne ne nous permet plus, pour l'instant, de nous rendre au Mali.

Serge FOURNY rappelle le contexte et l'actualité locale.

Il précise qu'il y a quelques mois, trois associations de femmes étaient considérées comme insolvables. Depuis, une de ces associations est parvenue à réunir la plus grande partie de la somme prêtée. C'est le signe de l'amélioration de la situation locale. Ainsi, les femmes Mossi étaient très vite parties au Burkina Faso au début des événements. Au fur et à mesure qu'elles reviennent au Mali, elles remboursent le prêt accordé.

Lors de sa réunion du 5 février 2014, le Conseil d'administration a décidé de rembourser le solde de ces trois microcrédits qui ont été effectués grâce à des prêts d'adhérents ou de sympathisants de VILLAGES DOGONS.

Avec une somme de 39 000 € en caisse, la situation financière de l'association est excellente. Une meilleure sélection des fêtes et brocantes, et notamment les « 3 JOURS AVEC VILLAGES DOGONS » qui se sont tenus en octobre 2013, ont permis une augmentation des ventes d'environ 10% par rapport à l'année précédente.

La Ville de MONTMAGNY a versé une nouvelle subvention de 4500 €. La Fondation LEMARCHAND a consenti une aide de 10 000 € affectée au projet de creusement du puits de KOIRA BERI.

Face à une roche particulièrement dure, le creusement du puits de SOKI a progressé de seulement six mètres. La réalisation des travaux a été ralentie par la présence quasi permanente d'eau au fond du puits qu'il faut pomper quotidiennement avant de reprendre les travaux.

Le creusement du puits de KOIRA BERI a commencé au mois de mai (5 mètres ont déjà été creusés pour l'instant), mais la saison des pluies a interrompu les travaux.

Lors de sa réunion du 5 février 2014, le Conseil d'administration a décidé de reporter *sine die* le projet de construction du centre de santé à SIBA. Ce projet manquait d'ancrage dans la politique nationale de santé. L'impossibilité actuelle de nous rendre au Mali ne nous permet pas d'avoir les contacts nécessaires pour intégrer le projet dans une organisation générale.

De plus, les dommages causés par les terroristes du MUJAO dans la ville de DOUENTZA, et le pillage de son CESCO, posent la question de l'intérêt de créer une entité sanitaire pour un village alors que la ville qui est à quelque trente kilomètres n'est plus à même de donner les soins nécessaires à sa population.

Les besoins du CESCO de DOUENTZA seront vraisemblablement étudiés lorsque nous pourrons retourner sur place.

Après délibération, le rapport d'activités et financier, mis aux votes des membres, est approuvé à l'unanimité.

2) Élection du Conseil d'administration et du Bureau

Serge FOURNY informe les membres de l'association que Pierre MASSON, administrateur sortant, a décidé de ne pas se représenter.

Les neuf autres administrateurs se représentant, il invite les adhérents à présenter de nouvelles candidatures à l'assemblée.

Denise BAZELLE propose sa candidature.

Après divers échanges, les membres de l'association décident à l'unanimité que le nouveau Conseil d'administration est composé de la façon suivante: Marie-Hélène ARCHIMBAUD, Elisabeth AVILES, Denise BAZELLE, Cyril FIORINI, Hugues FORTHOMME, Catherine et Serge

FOURNY, Michelle de FREITAS, Annick PREVOST et Dominique LUTRAN.

A l'unanimité, le Conseil d'administration choisit parmi ses membres un bureau composé de :

- Serge FOURNY (Président),
- Michelle de FREITAS (Trésorière),
- Hugues FORTHOMME (Secrétaire).

3) Montant de la cotisation 2014/2015

Serge FOURNY précise que, malgré de nouveaux adhérents, le nombre d'adhérents de l'association est passé de 160 à 147. Cette légère érosion peut s'expliquer par une certaine lassitude de certains d'entre eux au bout de 12 années d'existence. De même, l'impossibilité de se rendre au Mali pour suivre l'évolution des projets n'est certainement pas étrangère au non renouvellement de leur cotisation par quelques adhérents.

Sur place, l'action de Moussa KASSOGUE est d'une importance primordiale mais il ne peut suppléer l'absence des membres de l'association à ses côtés.

Il rappelle que chacun peut favoriser l'adhésion d'amis ou de membres de sa famille sympathisants aux projets de l'association.

Après divers échanges, les membres de l'association décident à l'unanimité de maintenir le montant des cotisations à la somme de 25 € pour un couple, de 15 € pour une personne, avec un demi-tarif pour les personnes ayant des revenus réduits.

4) Projets de l'année à venir

Serge FOURNY interroge l'Assemblée Générale à propos d'un nouveau projet.

Un puits pour le village d'AMBILEM

A deux reprises, des membres de l'association se sont rendus dans ce village de 1 200 habitants qui demande depuis plusieurs années l'aide de VILLAGES DOGONS pour financer le creusement d'un puits à grand diamètre.

De DOUMENTZA, pour se rendre à AMBILEM, 1 heure de 4 x 4 est nécessaire suivie d'une escalade de la falaise d'environ 1 heure.

Deux forages ont été financés l'un en 1986 par l'association Aquaviva, l'autre en 2007 par l'Union Economique et Monétaire de l'Ouest africain. Malheureusement, la plupart des associations financent des forages dans les villages, puis ne se préoccupent plus des installations. L'eau étant présente à une profondeur très importante, les pompes sont fortement sollicitées et tombent fréquemment en panne. Ensuite, les villageois n'ont pas les moyens de payer les réparations. Ces deux forages qui ne fonctionnent plus en sont la démonstration.

Durant trois années, les villageois ont décidé de creuser un puits à la barre à mine. A 24 mètres de profondeur, la roche les a empêchés de poursuivre. N'ayant pu atteindre la nappe phréatique, le puits ne contient de l'eau que lors de la saison des pluies et quelques semaines après. En dehors de cette période, les femmes et les enfants vont puiser de l'eau dans des puits temporaires qu'ils creusent puis surcreusent au fur et à mesure de l'avancement de la saison sèche.

Serge FOURNY suggère le creusement d'un puits citerne de 40 mètres de profondeur environ à côté d'un forage où le niveau statique de l'eau se situe à 33 mètres. Une jonction permettrait à l'eau du forage de se déverser dans le puits citerne.

A la question d'un adhérent, il précise que le puits creusé par les villageois ne peut pas être surcreusé par Moussa : trop large et non busé ou cimenté, il est très dangereux (les femmes puisent debout sur des troncs posés en équilibre).

Compte tenu que le village est sur le plateau dogon (avec un accès escarpé au flanc de la falaise ne pouvant se faire qu'à pied et inaccessible lors de la saison des pluies), Moussa KASSOGUE devra acheminer les marchandises et matériaux en faisant le tour par BANDIAGARA.

Pour contribuer au financement de ce dernier projet, une demande de subvention auprès du Conseil Régional d'Ile-de France est en cours d'élaboration.

A l'unanimité, l'Assemblée Générale approuve ce projet de creusement d'un puits citerne à AMBILEM.

5) Questions diverses

Le Barrage de KOUMBE

Serge FOURNY rappelle qu'en 2007, VILLAGES DOGONS avait financé la construction d'un barrage à KOUMBE. Ce lieu était devenu un centre d'activités (marchés, réserve d'eau, abreuvoir pour les animaux, ...) qui attirait des populations des alentours.

Le chef du village a demandé à une ONG de BANDIAGARA de rehausser le barrage afin d'augmenter le volume d'eau. Malheureusement, sous le poids de l'eau, le barrage a été arraché au raz du sol et a été emporté par l'eau.

Ce barrage représentait de l'argent et bien des énergies qui sont désormais perdus. Cet événement est d'autant plus regrettable que Moussa avait averti les villageois des risques encourus.

Les brocantes

Serge FOURNY fait un appel aux volontaires pour tenir le stand de VILLAGES DOGONS aux prochaines brocantes. De nouveaux candidats seraient les bienvenus pour épauler l'équipe actuelle.

Les « TROIS JOURS AVEC VILLAGES DOGONS »

Serge FOURNY rappelle qu'en octobre 2013, les « TROIS JOURS AVEC VILLAGES DOGONS », qui ont été une vraie réussite, ont permis de réaliser un volume de ventes conséquent. Il espère que les « TROIS JOURS AVEC VILLAGES DOGONS » qui se dérouleront à la salle de fêtes de MONTMAGNY du vendredi 10 au dimanche 12 octobre 2014 connaîtront un succès comparable.

Il précise que le photographe Hakim TAHI exposera quelques-uns de ses clichés pris en Afrique : des chercheurs d'or en Guinée-Conakry, des amputés de la guerre civile en Sierra Leone jouant au football, ...

En collaboration avec la librairie Folies d'Encre de Saint-Denis, des livres seront proposés à la vente. Comme les années précédentes, des panneaux et des films présenteront les réalisations et les projets de l'association.

Deux petits concerts sont prévus : le samedi après midi, avec l'auteur-compositeur-interprète Emilio BISSAYA et le dimanche après midi, avec le chanteur et compositeur dogon Youssouf KAREMBE.

La répartition des volontaires qui interviendront tant pour ramener le matériel que pour préparer la salle des fêtes et accueillir les visiteurs dans le cadre des 3 jours est arrêtée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.